



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-5912>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-5912**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE SAUSSET LES PINS

Correspondant : Pascal CHEYLAN

Adresse : Place des Droits de l'Homme, 13960 SAUSSET LES PINS

Coordonnées :

Courriel : p.cheylan@saussetlespins.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1141110>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MISSION D'ORDONNANCEMENT DE PILOTAGE ET DE COORDINATION (OPC) DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente mission d'Ordonnement, Pilotage et Coordination (OPC) est confiée au titulaire pour le compte de la Commune de Sausset-les-Pins. Elle concerne la réhabilitation de l'école maternelle Jules Ferry, incluant la réhabilitation thermique, la mise en conformité (accessibilité, sécurité incendie, RE2028), la désimperméabilisation des cours, la création d'espaces de biodiversité, l'amélioration du confort d'été, et l'optimisation des espaces pour une école maternelle et un centre aéré. L'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux est de 2 400 000 euros HT. Ce montant pourra faire l'objet de révisions en fonction des aléas du projet, sous réserve de l'accord du maître d'ouvrage

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ressources propres (budget) - paiement par virement administratif sous 30 jours
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Marseille - Informations relatives aux délais de recours: voir les articles L 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2026